**MODELE DE LETTRE A ENVOYER A L’IEN :**

**- 8 jours à l'avance si vous avez une conférence le jour de la réunion**

**- SANS DELAI MINIMUM si ce n’est pas le cas**

=> **ATTENTION** à respecter le **délai** le cas échéant (l’idéal est de faire sa demande dès maintenant !)

=> vous pouvez aussi **l’envoyer par mail** aux IEN. Dans ce cas gardez une copie du mail et dans les destinataires « Cc » ajoutez notre adresse (55@se-unsa.org), ça justifiera du dépôt de la demande dans les délais en cas de litige.

*NB : Les adresses électroniques des IEN sont du type xxx@ac-nancy-metz.fr*

*où xxx est à remplacer par :ce.ien-bar55 / ce.ien-ver55 / ce.ien-com55 / ce.ien-ste55 / ce.ien-adjoint55*

*---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------*

A ……………….….., le ………………..

*Madame, Monsieur,*

*Enseignant à*

 à

Mme / M. l’Inspecteur(trice) de l’Education Nationale de la circonscription de ………….

**Objet** : réunion d’information syndicale

 Madame / Monsieur l’Inspecteur (trice),

 Conformément à l’article 6 de l’arrêté du 29 août 2014, j’ai l’honneur de vous informer que je participerai à la réunion d’information syndicale organisée par le Syndicat des Enseignants SE-UNSA

le …………………… à ……………………………… .

 ***[le paragraphe suivant est à ajouter si vous n’avez pas de conférence pédagogique le jour de la réunion]***

 Je vous informe également que je déduirai trois heures de mon temps de service sur mon temps de …...(préciser : conférence pédagogique, concertation, conseil d’école).

***[NB : dans le cas de la déduction de ces 3 heures du temps de conférences pédagogiques, précisez la date de récupération prévue si vous avez déjà votre planning—sinon ne pas oublier de prévenir l’IEN quand vous saurez à quel moment vous récupérerez vos heures]***

 Je vous prie de croire, Madame / Monsieur l’Inspecteur (trice), à l’expression de mes meilleurs sentiments.

Signature